

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 24 septembre 2015

DCM N° 15-09-24-28

**Objet : Versement de subventions aux clubs sportifs.**

**Rapporteur: M. BELHADDAD**

En complément des subventions accordées au titre du financement des clubs sportifs lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs sportifs, il est proposé au Conseil Municipal, après avis de la Commission des Sports, d'attribuer les subventions dont le détail figure ci-dessous :

**1) Subventions de fonctionnement**

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, pour un montant total de 13 000 €, les subventions de fonctionnement suivantes :

- Metz Handball 1 500 €  
Prise en charge exceptionnelle des frais liés aux déplacements de l'équipe féminine de moins de 18 ans pour aller disputer la phase finale de la Coupe de France remportée le 30 mai 2015 à Vendôme.
  
- Amicale du Personnel Municipal Metz Football Club 1 500 €  
Prise en charge exceptionnelle des frais liés aux déplacements de l'équipe U13 pour aller disputer la finale de la Coupe Nationale à Capbreton les 6 et 7 juin 2015. Vainqueur de la finale régionale, l'équipe messine a représenté la Lorraine sur cette compétition et elle s'est classée 8<sup>ème</sup> sur 24 face à des équipes souvent issues des centres de formation de clubs professionnels.
  
- Société de Natation de Metz 10 000 €  
Dans le cadre d'un accord passé avec la SNM, la Ville mettait depuis de nombreuses années un éducateur municipal à disposition du club. Les orientations actuelles conduisent à mettre fin à ce dispositif qui présente un certain nombre d'inconvénients notamment pour le développement du projet sportif des clubs. Aussi, à l'instar de ce qui a été fait pour le club d'athlétisme, il est proposé d'inviter la SNM à recruter directement un entraîneur et de lui apporter un soutien financier dans cette démarche.

Le maître-nageur qui était détaché au club a réintégré les piscines sur un poste vacant pour compléter l'effectif nécessaire au fonctionnement des établissements aquatiques.  
Il est proposé de verser à la Société de Natation de Metz un montant de 10 000 € pour la période de septembre à décembre 2015.

## **2) Financement d'une manifestation sportive**

Par ailleurs, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer une subvention de 500 € au bénéfice du Club Taekwondo Spirit de Metz pour l'organisation de l'Open International le 24 octobre 2015 au Complexe Sportif Saint Symphorien. Plus de 200 participants âgés de 7 à 16 ans sont attendus pour cette compétition.

## **3) Subventions d'équipement**

Enfin, il est également proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions d'équipement suivantes pour un montant total de 8 702 € :

- Metz Tennis de Table 5 090 €  
Pour l'acquisition d'un véhicule 9 places destiné à assurer les déplacements sportifs des jeunes du club, soit une aide d'environ 20 % du coût total de l'investissement (25 445 €).

- Union Lorraine de Plantières 3 477 €  
Pour l'acquisition d'un véhicule 9 places destiné à assurer les déplacements sportifs des jeunes du club, soit une aide de 10 % du coût total de l'investissement (34 772 €) et pour répondre à la demande du club.

- Ecole Française d'Echecs de Metz 135 €  
Pour le remplacement de 8 échiquiers, soit une aide d'environ 20 % du coût total de l'investissement (672 €).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs sportifs,

**CONSIDERANT** que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour un montant de 22 202 € :

### 1) Subventions de fonctionnement

- Metz Handball	1 500 €
- Amicale du Personnel Municipal Metz Football Club	1 500 €
- Société de Natation de Metz	10 000 €

### 2) Financement d'une manifestation sportive

- Club Taekwondo Spirit de Metz	500 €
---------------------------------	-------

### 3) Subventions d'équipement

- Metz Tennis de Table	5 090 €
- Union Lorraine de Plantières	3 477 €
- Ecole Française d'Echecs de Metz	135 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 13

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**